



UN RÉSEAU D'INFORMATION DE QUARTIER POUR LES COMMERÇANTS

Au sein de l'association des commerçants liégeois, de nombreux membres ont sollicité le Président afin de trouver les initiatives qui pourraient améliorer leur sécurité et celle de leurs clients. Les galeries commerçantes, pour leur part, faisaient état d'une meilleure sécurité, notamment en raison de l'engagement de sociétés de gardiennage.

RIQ

Les commerçants du centre ville étaient relativement bien servis sur le plan de la sécurité par la présence continue des services de police et par les bonnes relations entretenues avec le commissariat situé à l'hôtel de ville. C'est pourquoi, dès la fin de l'année 2002, le président du commerce liégeois a demandé au bourgmestre d'envisager la mise en place d'un réseau d'information (RIQ) propre aux commerçants. Le contrat de prévention et de sécurité de la ville de Liège a été chargé, en collaboration avec la police locale, de répondre favorablement à cette demande.

Après avoir effectué une visite au sein de la zone de police d'Anvers, ayant déjà un RIQ en fonctionnement, les partenaires ont proposé la mise sur pied d'un projet pilote avec les commerçants de la rue Saint-Gilles. Cette artère commerciale, située en bordure du centre, bénéficie d'une forte animation et regroupe pas moins de 50 commerces très diversifiés.

SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Ce secteur a été choisi en raison du sentiment d'insécurité important des commerçants, ainsi que par la réalité objective des chiffres de la criminalité enregistrée. Souvent victimes de vols à l'étalage, les commerçants se voyaient également

importunés par la présence de vagabonds et d'individus toxicomanes; les clients eux-mêmes exprimaient leur insécurité à cause de la propension des vols à la tire dont ils étaient victimes.

Dès le 18 février 2003, le réseau d'information était mis en place auprès de 17 commerçants de la rue Saint-Gilles.

CONSEILS DE PRÉVENTION

Le principe mis en place consiste, pour le commissariat local, à recueillir les informations communiquées au moyen du téléphone par les commerçants lorsqu'ils sont confrontés à une situation suspecte, et à rediffuser les signalements vers les autres commerçants partenaires. Le travail de la police, outre l'encodage et la réception de l'appel, consiste à examiner le contenu de l'information, à vérifier sa pertinence, voire à la recouper pour ensuite avertir le réseau.

Pour faire vivre ce réseau, la police diffuse, en moyenne une fois par semaine, des conseils de prévention axés sur les commerçants. En effet, les commerçants retombent assez vite dans leurs habitudes et « oublient » l'existence du réseau. La participation à la communication d'information n'est pas toujours évidente à susciter.

Le Contrat de Prévention et de Sécurité de la Ville de Liège a financé les investissements en matériels, à savoir l'achat d'un ordinateur équipé d'un logiciel d'encodage et d'un système de diffusion de messages ainsi que les séma-scripts à destination des commerçants.

LA CRIMINALITÉ ENREGISTRÉE

Depuis plus d'un an de fonctionnement, le réseau a permis de lancer 41 appels

pour des situations suspectes (démarcheurs indécents, vols à l'étalage, fausse monnaie, comportement suspect, fausse carte de paiement). Les statistiques de la criminalité enregistrée ne font pas apparaître de diminution significative. Toutefois pour l'ensemble de la rue et tous faits confondus, nous observons une baisse de 10% entre 2002 et 2003. Sur le plan du sentiment d'insécurité, les commerçants trouvent que la situation s'est améliorée et que la rue est plus sûre.

Les commerçants sont satisfaits des contacts qu'ils ont obtenus par ce biais avec les agents de leur commissariat ainsi qu'avec le dispositif du contrat de prévention. Certains ont été un peu déçus de ne pas voir plus de policiers devant leur porte, ce qui ne correspondait cependant pas à l'objectif du réseau. Des contacts établis avec la police on peut percevoir que la demande des commerçants visait la présence policière pendant la période de fermeture des établissements, particulièrement en période hivernale. De même, il apparaît que le sentiment d'insécurité des commerçants est souvent influencé par la non-(re)connaissance du client qui entre dans l'établissement.

Si le réseau n'a eu que peu d'impact sur la criminalité enregistrée, en revanche il permet très nettement d'améliorer les relations avec la police locale sur les plans de l'écoute et de la compréhension mutuelle et dégage également des pistes d'action en termes de périodes de présence policière sur le terrain ainsi qu'en termes d'amélioration de la techno-prévention.

*Commissaire Divisionnaire Alain De Paepe
Police locale de Liège*

*Contact:
tél 04/349 57 44*